



Deux tabous qui annihilent toute chance de réaliser une politique de stationnement un peu audacieuse et favorable à la ville de demain :

Tabou n° 1 : Sans possibilités de stationnement facile (et bon marché) devant la porte ou à moins de 200 ou 300 mètres, le commerce urbain périclité.

Tabou n° 2 : L'automobiliste commun ressent comme dissuasive la distance du Parc des sports au centre ville à parcourir à pied (500 à 800 mètres). Il risque de renoncer à venir à Morges si on lui impose une telle contrainte.

Sensibles à la mentalité de leurs électeurs, les autorités ne peuvent pas braver ce qui paraît évident à la majorité. Le problème du stationnement n'est pas avant tout technique ou financier, il se situe dans la tête des usagers, dont il faudrait changer le « contenu ». Il s'avère souvent beaucoup plus facile de changer la ville à coup de pelles mécaniques que de faire évoluer les convictions communes même stupides de M. tout le monde qui restent à la base du comportement.

Sommaire

	Page
Sommaire	2
Impressum	2
Editorial	3
Soyez attentifs	3
Pour ou contre un parking sous les quais?	4
Piétons	7
La vigne et le vin	8
Surfaces et cépages du domaine de la Ville de Morges	10
Informations générales	11
Dates et titres des causeries des guides	11
La vie quotidienne au XXe siècle à Morges	12
Jeudi 1er octobre 2009	15
Les portes de Morges	16

Impressum

Bulletin n° 56 - Février 2010

Edité par l'Association pour la Sauvegarde de Morges ASM

Case 2218, 1110 Morges 2, CCP 10-17957-7

Site Internet : <http://asm-morges.ch/>

Courriel: info@asm-morges.ch

Président: J. Longchamp, Banc-Vert 17, 1110 Morges, tél. 021 801 02 27

Membres du comité: Mmes F. Kawkabani, V. Merino et MM F. Amrhein, P. Ducommun, F. Garnier, G. Landolt et J.-P. Morisetti.

Crédit iconographique: Anciennes photos: prêt de la Fondation Iconographique Bolle; photos actuelles: F. Garnier, J. Longchamp, etc. ...

Impression: Imprimerie Carrara Morges en collaboration avec Neoprint, à Morges également.

Tirage : 500 exemplaires

Editorial

Faire mentir Le constat habituel

Dans quelques mois s'élèveront enfin les nouveaux immeubles des Charpentiers-Nord.

Puis ce sera la construction d'un nouveau quartier à l'Eglantine.

En Bonjean, entre les voies CFF et la route de Genève, un grand arbre est tombé. Est-ce déjà le signe que le nouveau quartier qui verra le jour dans ce magnifique parc est en préparation ?

La liste est longue des prochaines transformations de Morges :

la gare (avec notamment l'aménagement de la gare routière, de la place de la gare), la Longeraie...

Souhaitez-vous que des citoyens intéressés s'informent sur ces projets, suivent leur évo-

lution, fassent part aux autorités de leurs remarques et, le cas échéant, disent publiquement ce qu'ils en pensent ?

Disons les choses autrement : 25 ans c'est l'âge de la force positive, c'est l'âge où on relève les défis, où l'homme prend à bras le corps la vie qui est devant lui. En 2010, notre association fêtera ses 25 ans.

Souhaitez-vous que, comme pour l'être humain, les 25 ans de l'ASM soient l'occasion d'un renouveau de vigueur dans son (modeste) apport à la construction de Morges ?

Si vous avez répondu oui aux deux questions ci-dessus vous devez faire mentir l'habituel constat : Quand on lance un appel dans le bulletin pour que les membres

s'engagent davantage, pour que les membres fassent de nouvelles adhésions de membres jeunes, actifs et intéressés aux problèmes urbains, la réponse est habituellement un grand silence.

Or à la prochaine assemblée générale, au mois de mai prochain, deux membres qualifiés vont quitter le comité (pour raison d'âge), il est **indispensable** qu'un renouvellement se fasse.

Il n'y a pas de miracle, il est donc tout aussi **indispensable** que vous personnellement, vous vous bougiez, que vous remuiez ciel et terre pour motiver une ou des personnes à offrir leurs services à l'ASM.

Soyez attentifs :

D'ici quelques semaines, la ville de Morges vous invitera à une présentation publique du PLAN DIRECTEUR COMMUNAL. Ce sera le prélude à sa mise à l'enquête publique. Ce document détaille le projet des autorités sur tous les aspects du développement urbain : construction, espace public, circulation, etc.... pour chaque espace de la vil-

le. Il est issu d'un long travail très sérieux et présente une importance majeure pour l'avenir de MORGES.

Ne manquez pas de participer à cette information.

Au moment de la rédaction de notre bulletin, les dates ne sont pas encore connues. Tenez-vous au courant par la presse locale.

Vu le rythme restreint de parution de notre bulletin, il n'est pas facile de suivre l'actualité. Pourtant nous tenterons de faire paraître un numéro 57 au bon moment pour vous présenter les enjeux du Plan directeur Communal et favoriser ainsi une discussion que nous souhaitons positive.

Pour ou contre un parking sous les quais ?

La résolution à long terme du problème du stationnement à Morges représente un vrai sac de nœuds et alimente sans fin les discussions depuis 20, voire 30 ans, la plupart du temps sans faire avancer la question d'un centimètre. L'ASM entre à cœur dans ce débat qui lui semble assez stérile.

Mais en explicitant les discussions internes que le projet de parking sous les quais a fait naître au sein de son comité, celui-ci aimerait démontrer d'abord à ses membres, puis à tous les Morgiens que, vu l'angle sous lequel on envisage la question, la solution totalement satisfaisante n'existe pas. D'ailleurs bonne volonté qu'on soit, on demeure coincé entre les supposées exigences absurdes des usagers de la voiture en ville (cf. deux tabous), les réalités urbanistiques, l'application des lois et plans urbains, les possibilités financières à long terme. Démonstration :

Phase 1: Commission

[L'ASM participe au travail commun]:

Souhaitant trouver enfin une solution largement acceptée, les autorités mettent sur pied une commission représentative de tous les milieux. Cette commission est chargée d'accompagner le travail des experts qui eux dégagent la dite solution. Ce travail sérieux débouche sur la proposition de deux variantes : grand parking public au Parc des sports

ou parking sous les quais. (L'ASM se prononce clairement pour le parking au Parc des sports.)

Phase 2:

[L'ASM se retient de lancer une campagne contre le parking sous les quais]:

Soucieuse de ne pas déclencher une guerre avec les commerçants (qui sont, eux, clairement partisans de la solution du parking sous les quais), la Municipalité décide de choisir ce projet. Elle a reçu du Conseil Communal le crédit nécessaire à lancer une première étude de faisabilité, étude qui est en cours.

Discussion : Un parking sous les quais présente effectivement des avantages.

- Il offre la plus grande proximité du centre-ville.
- Il permet de supprimer le stationnement extérieur sur le quai, ce joyau de Morges.
- Il supplée les places de stationnement de la rue Louis-de-Savoie.
- Il peut être accessible directement, sans traversée de la ville, par les usagers venant de l'est de Morges qui, d'après les études représentent la majorité des automobilistes entrant en ville.
- Le terrain n'appartient pas à des privés.



Sur ce terrain s'élèvera bientôt le nouveau quartier Charpentiers Nord en discussion depuis au moins vingt ans. Sous les immeubles, un grand garage souterrain sera construit. Il paraissait intelligent d'augmenter sa capacité pour permettre le stationnement public. Mais le veto de l'Etat et la gourmandise des propriétaires rendent impossible cette solution.

Mais aussi des inconvénients :

- Suivant sa position, la trémie d'entrée et de sortie du parking attirera énormément de voitures sur un bout du quai ou à proximité du temple.
- Ces trémies d'accès sont difficiles à transformer en ornement du bord du lac.
- Durant la durée de la construction, qui peut être relativement longue, le quai sera défiguré et partiellement inaccessible.
- Les problèmes techniques risquent de renchérir notablement cette construction : proximité du lac, quai construit par des remblais constitués de matériaux hétéroclites, présence de la canalisation de base de l'ERM.
- Un investissement d'une telle ampleur, rend la présence du parking irréversible pour une longue période, même si, par la suite, on se rend compte que cette localisation d'un silo à voitures sur le rivage n'était pas judicieuse.



Quoi qu'il en soit, le comité ASM, dans sa large majorité, s'est retrouvé en principe opposé à ce choix des quais pour le nouveau parking public souterrain de Morges. (Ce comité serait-il soumis à un autre tabou : ne touche pas à mes rives du lac ! ?) La seule raison valable qui a retenu votre comité de faire une vigou-

Vu la menace du réchauffement climatique, il devient imprudent d'attendre que le problème du stationnement à Morges se résolve naturellement de cette manière.

reuse campagne contre cette solution, c'est la volonté de la municipalité de ne pas entrer en guerre avec les commerçants, une de ces guerres stériles auxquelles on assiste dans des villes voisines et qui nuisent grandement à toute la ville.

Phase 3 : Tentative de retour à une alternative plus judicieuse [Le comité ASM cherche à relancer un autre projet : Parking souterrain public aux Charpentiers-Nord.]

Votre comité s'est souvenu qu'il existait une alterna-

tive à ce projet des quais. En effet, après au moins vingt ans d'attente, d'ici quelques mois probablement vont commencer les travaux de construction du nouveau quartier de Charpentiers-Nord. Or, il était prévu d'utiliser l'opportunité de la réalisation du parking souterrain pour, en augmentant sa capacité (2 étages souterrains de plus), le transformer aussi en parking public relié à celui des Charpentiers-Sud.

L'ASM n'y voyait que des avantages :

- Ce parking public pourrait recevoir les usagers venant de l'est.
- Il est prévu de remettre la rue des Charpentiers à double sens. Ainsi grâce à une liaison avec le parking Coop actuel, les voitures pourraient repartir vers l'est sans traverser la ville.
- Ce parking présenterait une très grande proximité avec le centre ville.
- L'agrandissement d'une construction qui doit se faire de toute façon paraît moins onéreuse, moins dommageable et plus logique que l'établissement d'un nouveau chantier qui, plus est, situé au bord du lac.

En conclusion, l'ASM prévoyait de lancer une grande campagne publique pour tenter de faire revenir en

arrière la Municipalité qui avait décidé, en octobre 2008, de renoncer à placer un parking public dans le garage souterrain qui va se faire aux Charpentiers. Il aurait alors été possible de renoncer au parking sous les quais.

Phase 4 : Les blocages semblent trop puissants
[Le comité ASM, perplexe, renoncera à faire opposition au parking sous les quais].

Avant de remuer l'opinion publique afin d'exiger l'implantation aux Charpentiers-Nord du futur parking public de Morges plutôt que sous les quais, votre comité s'est renseigné auprès des autorités pour mieux connaître les raisons de l'abandon de ce premier projet. Voilà ce que nous avons appris :

- Les services de l'Etat de Vaud, chargés d'autoriser cette réalisation (Service du développement territorial et service de la mobilité) ont mis leur veto absolu à cette réalisation, considérant que, si proche de la gare, ils ne pouvaient éventuellement autoriser, à cet endroit, qu'un parking pour les usagers des transports publics. Mais la raison profonde de ce nœud résidait dans le fait qu'à l'époque, Morges n'avait pas décidé une politique globale du stationnement en ville.
- Devant ce veto cantonal et la difficulté de le faire transformer en feu vert, les

propriétaires du terrain ont déclaré qu'ils refusaient désormais la proposition de construction de deux étages supplémentaires pour un parking public dans leur construction. Et pourtant tout était prêt, plans, conventions, étude d'impact,...

- Par ailleurs, ces mêmes propriétaires qui ont trainé des années à se mettre d'accord sur le sort de leur terrain – sont susceptibles d'exiger de la commune d'énormes compensations financières, si, par son projet de parking public adjoint au leur, elle leur « imposait » un retard dans la construction.
- Les exploitants actuels du parking des Charpentiers-Sud (Coop), pressentis pour exploiter le nouveau parking en même temps que le leur, se sont montrés réticents.

Placé devant ces réalités, votre comité ASM a renoncé à toute campagne publique pour infléchir ce qui est en train de se concocter : le projet de parking sous les quais.

Votre droit le plus strict est de ne pas être d'accord. Exprimez-vous si vous le désirez. Mais si vous voulez être utile, il semble que, dans votre prise de position, il faille tenir compte de l'ensemble du problème ! Les solutions « Y a qu'à » risquent d'être un peu courtes.

Piétons

Ne pouvant lutter à armes égales avec le lobby des automobilistes ou plutôt contre cette croyance d'une majorité qu'il est impossible de se rendre à quelque part sans voiture, l'ASM va désormais concentrer ses efforts sur le développement de la mobilité douce pour laquelle il reste beaucoup à faire.

Sécurité

Certains passages pour piétons sont encore trop dangereux

- vitesse des véhicules
- éclairage parfois trop faible

Exemple :

Traversée de l'av. de Peyrolaz, passage utilisé par de nombreux écoliers se rendant au collège de Beausobre.



Entretien et donner sentiment de sécurité

Si certains graffiti sont des œuvres d'art, il en est d'autres par contre qui laissent penser que ce passage est abandonné. L'éclairage aussi devrait être amélioré.

Exemple :

Passage sous l'autoroute entre l'avenue de Peyrolaz et le chemin de Rosemont.

Prolonger des cheminements

Certains chemins pourraient être prolongés pour permettre de circuler.

Exemple :

prolonger le chemin longeant la voie de chemin de fer de la gare St-Jean jusqu'aux Pâquis.



Supprimer les interdictions

Certains passages devraient être rendus aux piétons.

Exemple :

Entre le quai I. Strawinsky et la rue de Lausanne. Ce passage autrefois public est depuis 3 ans interdit malgré plusieurs demandes.

Pédibus

Lonay, Préverenges, St-Sulpice, Tolochenaz ont leur(s) ligne(s) de Pédibus et les développent.

Morges, elle, ne compte plus, malgré les efforts de la Municipalité, que 2 lignes de ce moyen de transport écologique, essentiel pour changer la mentalité des générations futures.



La vigne et le vin

Causerie des guides d'accueil de Morges par M. Jean-Paul Perrin, le 25 janvier :

**« Boire un verre »,
ça ne date pas
d'aujourd'hui !**

On trouve des traces de vigne sauvage (*Vitis sylvestris*) à l'ère tertiaire déjà. La première vigne cultivée (*Vitis vinifera*) connue date du 6^{ème} millénaire avant Jésus-Christ, dans la région Géorgie-Arménie-Turquie.

En Suisse, on a retrouvé des pépins de raisins pressés du néolithique au bord du Lac de Zurich et à St-Blaise. Le premier village vigneron connu date du VII^{ème} siècle av. JC ; il est à Gamsen, près de Brigue. Dans le Canton de Vaud, le plus ancien témoignage est une coupe à boire du IV^{ème} s. av. JC, retrouvée dans une tombe à Ollon.

Les Grecs, puis les Romains ont développé la culture de la vigne, le christianisme l'a encore étendue.

Vers l'an mille de notre ère, le vignoble vaudois est pratiquement constitué, sauf les terrasses de Lavaux, qui seront défrichées par les moines cisterciens deux siècles plus tard.

Il prend même tellement d'ampleur que les Bernois, au XVII^{ème} siècle, vont aller jusqu'à interdire de nouvelles vignes.

Les maladies importées d'Amérique (*mildiou* et *oidium* = champignons qu'on combat encore, *phylloxéra* = puceron, éradiqué) à la fin du XIX^{ème} vont conduire à l'arrachage et à la reconstitution complète de tout le vignoble avec des plants (américains !) greffés de sarments indigènes.

De 6'700 ha sous les Bernois, le vignoble vaudois

passera à 3'600 ha aujourd'hui ; il est, après le Valais, le 2^e de Suisse. Il représente 1,12% du territoire cantonal.

La vigne

Cette tige sarmenteuse pousse bien partout, à condition qu'il ne fasse ni trop froid, ni trop sec.

La latitude (zones tempérées), l'altitude (pas plus de 650 m en principe), l'exposition au soleil (1400 heures pendant la période de végétation), le régime des vents et des pluies (600 mm par an), le voisinage des lacs-régulateurs thermiques, jouent un rôle capital dans sa culture.

Le sol (le terroir !) et le cépage (chasselas, gamay, pinot blanc-gris-noir, chardonnay, etc., 33 cépages blancs sont autorisés dans le Canton et 26 rouges) vont donner au vin son caractère. Les manières de conduire la vigne sont diverses :

les hautins ou hutins (d'où le quartier morgien des Uttins), où la vigne est pallissée à 3 m de haut entre des érables plantés préalablement, technique abandonnée chez nous

la taille classique en gobelet, avec échelas et cep à quatre cornes

la taille Guyot qui étend deux sarments sur des fils et rend le travail mécanique plus facile

Aujourd'hui, pour améliorer la qualité, on limite la production. Par exemple, pour avoir droit à un vin d'appellation « 1^{er} Grand Cru » vaudois, il ne faut pas dépasser 0,8 l/m² pour un blanc (à 75° Oechsle au minimum - c'est le taux de sucre) et 0,64 l/m² pour un rouge (à 80-85° Oechsle minimum.) A noter que les

grands crus de Bourgogne sont limités à env. 0,3 l/m² et les tout grands Sauternes ne donnent que 0,1 l/m².

Le vin

Sans soins, le jus de raisin tourne au vinaigre... Le caviste/œnologue va donc devoir être attentif, entre autres, à la température et à l'hygiène tout au long du processus délicat d'élaboration du vin.

Après vendanges, le raisin est foulé, voire égrappé, mis éventuellement à macérer. Puis il est pressé. On y ajoute du sucre, pour arriver à un équilibre alcool-acidité, et des levures qui aideront les levures naturelles à la fermentation, transformation du sucre en alcool.

Après transvasage, on peut laisser se produire la fermentation malo-lactique, qui va réduire l'acidité du vin. Une fois filtré et stabilisé, c'est là qu'interviennent les sulfites, il est mis en bouteille... et n'a plus qu'à être bu... s'il n'a pas pris le goût de moisi, de bock, de choucroute, ou de bouchon !

On va boire «un» verre

Un dl de vin à 12°... et vous en êtes déjà à 0,25 o/oo, c'est-à-dire à 0,25 g d'alcool par litre de sang. Au 4^{ème} verre, vous voilà à 0,9. Et le corps n'élimine qu'environ 0,15 o/oo à l'heure...

Bien sûr, tout cela dépend de votre poids, de votre sexe, de votre estomac plus ou moins rempli, et... de votre habitude !

La vigne à Morges

On parle déjà de vigne à Morges en 1296, 10 ans après la création de la ville.



Cave communale

C'est dire que la vigne a toujours eu une grande importance, en particulier économique, dans la région, surtout dès le XVème siècle, où Morges perd de son caractère de ville de transit sur l'axe France-Italie, ce qui amène un retour à la culture de la terre.

La Commune acquiert ses premières vignes en 1547. Les procès-verbaux des Conseils de la ville sont pleins de décisions concernant la vigne et le vin. Elles ont trait surtout à la protection du vin local et à l'interdiction du vin forain (provenant de Lonay, Tolochenaz ou... plus loin).

La liberté du commerce n'existe pas pour le vin, dont le prix est réglementé

tout comme la patente des aubergistes.

La vigne a une prééminente dignité sur les champs, elle est le privilège des bourgeois et constitue un placement sûr. La plupart des vignes appartiennent aux de Beausobre, Blanchenay, Warnery, Mandrot, Jaïn et autres grandes familles morgiennes, et ce jusqu'à la première moitié du XXème siècle.

En 1769, la Ville possède 10 ha de vigne, pratiquement la même surface qu'aujourd'hui.

Au début du XIXème siècle, le territoire communal a 85% de terres cultivables, dont 1/3 de vignes ; en 2009, les chiffres sont respectivement de 23% et 8%. Aujourd'hui,

il n'y a plus de vigneron indépendant habitant Morges.

Dès la création du Canton de Vaud en 1803 et jusqu'en 1928, la ville va mettre aux enchères sa récolte sur pied, et le prix obtenu va servir de référence pour tout le reste du canton.

Certaines années, c'est plus de 1000 personnes qui s'entassent au Casino pour cette cérémonie. La Municipalité se retirait après l'offre du dernier enchérisseur et délibérait pour accepter, ou non, le prix proposé. Il lui arrivait de refuser, mais elle s'arrangeait pour vendre la récolte le jour même ou le lendemain, à un ou deux centimes de plus, à tel ou tel particulier. Dès 1928, suite à des années

avec des menées spéculatives, Morges, par accord tacite et prix à l'amiable, livra son vin aux Maisons Bujard à Lutry et Bolle à Morges.

Aujourd'hui, le domaine de la ville de Morges compte 14, 2 hectares de vignes plantées, sur lesquelles 11 cépages s'épanouissent.

Vigne, vin et religion

Les boissons fermentées/alcoolisées se trouvent jouer un rôle dans pratiquement toutes les religions, même si ce sont généralement les prêtres ou les chamans, qui seuls les boivent.

Si le vin apporte des nutriments (700 calories par li-

tre), il donne aussi un sentiment de force, affaiblit l'angoisse et offre une évasion vers un monde sans souffrances.

Il a également une fonction sociale et rituelle. Dans le domaine religieux, il offre une communion avec les forces divines. Assimilé au fluide vital (on parlera d'eau-de-vie !), au sang, c'est une boisson qui peut donner le sentiment d'immortalité.

La vigne, dans la bible, est, avec le figuier et l'olivier, l'arbre des temps messianiques. Certains rabbins vont même se demander si ce n'est pas l'arbre de vie du jardin d'Eden.

La vigne va être le symbole

du peuple d'Israël, propriété de Dieu.

Dans le Nouveau Testament, dans la parabole des vignerons, cette propriété sera retirée à Israël pour être confiée à l'Eglise.

L'Evangile de Jean, chap. 15, développe magistralement la métaphore du Père-Vigneron, du Fils-cep, et des disciples-sarments.

Le vin, dans la Bible, est présenté comme un don de Dieu pour la joie des hommes (Ps. 104, 15).

Pour un peuple nomade, comme le peuple d'Israël au début, en arriver à boire du vin, son vin, c'est un signe de sédentarisation, et le vin devient l'annonce du temps messianique.

Le vin, sang de la vigne, sang de la vie, pressé, devenant, dans la cène-eucharistie, symbole du sang du Christ, même si la plus ancienne tradition parle de la « coupe scellée par le don du sang » et pas directement du « sang » ; c'est la tradition qui a ritualisé le parallèle pain-corps et vin-sang.

Remarquons finalement que la bible va désacraliser l'ivresse (religieuse) et ne montrer aucune tendresse pour l'ivrognerie (Proverbes 30).

Santé quand même !



Surfaces et cépages 2009

Recapitulation Chasselas:	79' 054 m2		Acquits Chasselas:	85' 215 m2
Recapitulation Gamay:	27' 857 m2		Acquits Gamay:	26' 930 m2
Recapitulation Pinot noir:	16' 152 m2		Acquits Pinot noir:	17' 142 m2
Recapitulation Garanoir:	6' 815 m2	= 12' 076	Acquits spéc. Rouges:	12' 198 m2
Recapitulation Gamaret:	3' 778 m2			
Recapitulation Merlot:	550 m2			
Recapitulation Carminoir:	415 m2			
Recapitulation Galotta	518 m2			
Recapitulation Pinot gris:	2' 417 m2	= 6908 m2	Acquits spéc. Blanches:	6' 068 m2
Recapitulation Chardonnay:	2' 306 m2			
Recapitulation Doral:	2' 185 m2			
Total:	142' 047 m2		Total acquits:	147' 553 m2
			Cordons permanents :	12%
			Guyot :	88%

Remarques: les surfaces des parcelles sont inférieure aux surfaces d'acquits, elles ne comprennent pas les chemins, murs, bosquets.

Informations générales

Deux appels à l'engagement au service de manifestations de la ville :

L'ASM a reçu deux appels pour que des membres s'engagent à donner un coup de main dans l'organisation de manifestations prochaines. Nous les répercutons très volontiers auprès de tous nos membres :

Nous espérons de tout cœur que des membres de l'ASM pourront donner le coup de main nécessaire.

MORGES BOUGE

aura lieu le mercredi 5 mai à 17 heures (Centre de la manifestation, départ et arrivée : Beausobre). Vous le savez, il s'agit d'une magnifique manifestation populaire qui voit une foule bigarrée marcher ou courir dans la joie suivant différents parcours.

Les organisateurs cherchent des bénévoles pour encadrer la manifestation. Renseignements ou inscriptions (sans tarder) à la Direction des espaces publics, case postale 272, 1110 Morges 1 ou par courriel:

« espaces.publics@morges.ch »

LA FETE DE LA MUSIQUE 2010

aura lieu le samedi 19 juin, toute la journée (Centre ville). Vous le savez, il s'agit d'un enchantement musical de notre vieille ville par des groupes offrant diverses musiques.

Les organisateurs cherchent des bénévoles sur lesquels compter de 8h.00 et jusqu'à 24 heures.

Renseignements ou inscriptions (avant le 30 mars) à l'USL MORGES Département culture, Mme Claire Cachin 6, av. Hugonnet, 1110 Morges, tél. 021/801.93.44

ou par courriel:

hugonnet6@bluewin.ch

Dates et titres des causeries des guides

Lundi 22 mars 2010

*« Le peintre Bosshard » ,
Par M. Philippe Schmidt,
guide de Morges.*

Lundi 26 avril 2010

*« Une fabrique d'illusions - L'atelier de décors Gagnebin à Morges »
Par M. Denis Cottier,
guide de Morges.*

Lundi 31 mai 2010

*« La musique à Morges et Vaud »
Par M. Louis Golay,
guide de Morges.*

Les causeries des guides ont lieu en principe d'octobre à mai, le dernier lundi du mois à Couvaloup 10, dernier étage.

Elles débutent à 20 heures précises. Il convient de respecter scrupuleusement l'heure, car le système de sécurité empêche les retardataires d'accéder à la salle des combles.

Dans ce bulletin est inséré un bulletin de versement postal qui doit vous permettre de régler votre cotisation 2010 (20.- francs).

Merci de le faire sans faute maintenant, vous nous évitez du travail et des frais.

Jusqu'à maintenant, nous restons à cette somme très modeste dans le but de ne rebuter personne.

Mais, si le cœur vous en dit, n'hésitez pas à faire comme de nombreux membres :

ajouter un don à la cotisation statutaire.

La vie quotidienne au XXe siècle à Morges

Causerie des guides d'accueil de Morges par M. Louis Golay, le 26 octobre 2009:

Nous vivons aujourd'hui ainsi, mais autrement qu'en 1900. Pourquoi et comment en est-on arrivé là ? Pour expliquer cette évolution, nous avons eu des entretiens avec nos aînés, vu de vieilles photos de Morges et lu les journaux locaux de 1885 à nos jours.

La municipalité voulait débarrasser ses champs de leurs taupes, elle offre le travail à un privé, mais n'engage pas de taulier : moins d'Etat ! ». Aujourd'hui la commune occupe 28 personnes pour

la voirie et travaux divers.

L'exécutif morgien à 100% conservateur et masculin, est aujourd'hui « rouge », dirigée par une femme de Galicie : sacrée évolution !

En 1890, faute d'eau aux étages, les Morgiens vont aux *Bains chauds* de la rue des Bains. Ils y restent longtemps, car grâce aux nouveaux *cubes Maggi* la soupe est vite faite. C'est le début de la chimie alimentaire : Nestlé concasse le lait en ses éléments : babeurre, lait condensé, crème double, lactoferment, etc. ... Finie l'ère du *bidon à lait*, remplacé par une brique dans une grande surface.



Une boulangerie au bout de la Grand-Rue



L'ancêtre de l'entreprise Chatenoud actuelle. C'est au début du XXe s., voire à la fin du XIXe

Le marché est tout simple, les marchandes attendent assises devant leurs corbeilles; aujourd'hui 177 marchands vendent de tout grâce à leur camionnette.

Le parking est à la débridée de Lévy. Les chevaux sont dételés et reçoivent un picotin à l'écurie; les chars peuvent être réparés chez le carrossier Dufour et les chevaux sont ferrés chez le maréchal Koller. La poudrière transférée au Boiron voit sa place utilisée pour la vinaigrerie Moraz. Aujourd'hui, c'est la poste et ses parcomètres.

Les abattoirs sont déplacés de la place St.-Louis à la Blancherie en 1898; les déchets nourrissent les poissons, fertilisent les roseaux. Mais le quartier va perdre huilerie, tannerie, SIM, Saurer: de nombreux emplois disparaissent ainsi que des métiers aujourd'hui inconnus de nos enfants.

La boucherie souffre des exigences hygiéniques des autorités sanitaires: chaîne du froid, viande sous emballage plastique. Une viande n'est tendre que si elle dégorge son eau: c'est l'art du boucher. Le métier se meurt: vache folle, végétariens, les actions des grandes surfaces (aujourd'hui 40%!). Il n'y a plus que 2 boucheries, contre une douzaine en 1900.

Les boulangers continuent de transformer leurs boules en pains croustillants, mais la concurrence des boulangeries industrielles est rude.

Les épiciers, de 21 en 1900 à 2 aujourd'hui, sont victimes:

- d'une offre sans cesse grandissante, incompatible avec l'étroitesse de leur magasin,
- d'une demande exigeante: toujours plus et des produits d'ailleurs,
- des prix cassés par COOP, Migros, Aldi, etc....
- des dates de péremption qui leur interdisent de vendre des produits périmés.

les, il faut des vêtements sur mesure. Nous sommes tous différents: tailleurs, couturières, lingères adaptent les tissus à notre anatomie. Aujourd'hui les commerçants ont des présentoirs. Le client se sert et paye: adieu les conseils avisés.

Pour être belle ou beau, il faut des doigts de fée: papillote, ondulations, permanente, teinture, coupe à la mode. Grâce à la chimie, on vous épile (femme poisson). Selon désir, le chirurgien remonte les



Le marché

Bref, la relève n'est pas là: adieu l'ambiance village, adieu et merci aux forçats du travail qui avaient des horaires de 12 heures.

Où sont nos laitiers, nos fromagers, les vacherins au lait cru, les pâtes mi-dures, les croûtes merveilleuses, mais sous vide?

Pour être beaux ou bel-

seins siliconés, les rides sont gommées au « Botox », les nez modifiés. Tout cela n'existait pas en 1900; aujourd'hui notre P.I.B. le permet.

Les médecins rares (5) soignaient de vrais malades, sans caisse maladie. Aujourd'hui, ils sont environ 50 spécialistes: à chacun son trou, à chacun son instrument et ils se



La Grand-Rue

battent avec les assurances pour un meilleur tarif. La médecine a progressé, les primes aussi. La technique a déshumanisé la pratique médicale. La spécialité à la mode est psychiatrique : Le monde déboussolé consomme calmants, stimulants ou change de sexe aux frais du tiers payant.

Les pharmaciens ne sont plus les apothicaires qui faisaient pommades, sirops, poudres, onguent : Aujourd'hui, ils sont les détaillants de grandes

chaines : Capitole, Amavita, Sun Store, Galenica. Le grossiste fournit les emballages, la « pharma » impose les prix. A quoi servent 5 ans d'études universitaires ?

La technique a transformé la société : Nous n'avons pas d'électricité, pas de voiture, pas d'internet ; Nous avons perdu les rues piétonnes, la qualité de l'air, la fraternité.

La femme s'est émancipée : Indépendante grâce à son salaire, elle gère sa vie: elle porte pantalon ou des vêtements variés, osés (taille basse, nombril à l'air) ; elle fume, divorce, programme la naissance de ses enfants. 2012: la boxe féminine en bikini sera une discipline olympique !

Enfin Morges n'a plus de paysans, de rares vigneron, des ouvriers qui cherchent des emplois dans le secondaire ; Le tertiaire est roi, mais l'emploi est ailleurs : le Morgien est pendulaire entre Lausanne et Genève.

P.S.: Nous parlons américain; il faut un dictionnaire! polo, T-shirt, pullover, slip, string, leggings, football, penalty, goalkeeper, basket, skiff. Les psychiatres et l'électronique sont incompréhensibles.

Adieu:

A boclon	Capite
Acouet	Caquelon
Appondre	Cayon
Astiquée	Déçu
Azorer	en bien
Bobet	Chotte
Barjaque	Clédar
Berclure	Clique
Bœuferie	Cotter
Boille	Cougner
Boguet	Courate
Bracayon	Courbe
Bricelet	Crevoter
Cafignon	Crouille
Se cailler	Dévaloir
Caluger	Emplâtrée



La débridée du passage de la Couronne avec hôtel, charron et maréchal

Le XXe siècle nous a transformés, pas de mélancolie, c'est la vie !

Jeudi 1er octobre 2009



Si vous vous trouviez sur le quai de la gare de Morges, ce matin-là, vers neuf heures, vous nous auriez croisés, nous les guides d'accueil (ASM / MDA).

Presque au complet de notre effectif et en toute amitié, nous nous dirigeons vers Moudon, but de notre sortie annuelle, récréative et culturelle.

Sur place, nous prenons rapidement un petit noir, avant de rencontrer madame Fontannaz, homologue pour l'architecture de Moudon de monsieur Bissegger que tous connaissent à Morges. En compagnie de notre guide locale, nous découvrons tout d'abord le temple du lieu, son histoire, ses particularités architecturales, son esthétique, toute sa beauté... sa résistance à l'outrage des ans!

En fait, c'est une sorte de prologue, car l'horaire prévu nous invite à traverser maintenant le cœur de la ville "neuve", à remonter le cours de la Broye (rive gauche), au pied des hauts murs de la vieille ville perchée sur l'arrête entre Broye et Mériane, situation favorable à la défense du bourg.

Les guides de Morges en route pour Moudon... ↑

... Les guides de Morges à Moudon ↓

Une réelle découverte pour beaucoup d'entre nous, un enchantement pour tous grâce aux commentaires passionnants de notre guide. On en redemanderait ... mais la nourriture terrestre nous attend au Buffet de la gare et nous cédon, malgré tout volontiers, à l'appel de nos estomacs.

Chose promise, chose due !

A peine l'excellent dessert ingéré, nous nous retrouvons à Saint-Etienne où madame Fontannaz va à nouveau nous subjuguier et nous ravir en nous faisant découvrir quantité de détails inscrits dans la pierre et le bois de l'édifice.

Personne ne s'est ennuyé... mais l'heure du retour est là, déjà.

Merci aux organisateurs et à notre guide des lieux.

Si vous avez vous-mêmes envie de découvrir et faire découvrir aux autres les richesses de l'histoire, de l'architecture de notre ville, en particulier, rejoignez-nous.

Les guides d'accueil.



Les portes de Morges (1)



Place du Port 2.

*Ancien bâtiment
des péages ber-
nois, porte à
fronton sculpté
de 1702, sans
doute par le maî-
tre maçon Abraham
Jacob. Vantail
sans doute vers
1853.*

*A propos de ces
péages, certains
ont remarqué que
le maître des
péages bernois
était le seul
fonctionnaire
avec le bailli à
être effective-
ment citoyen de
Berne. Tous les
autres agents des
Bernois en Pays
de Vaud étaient
des Vaudois au
service de LL.EE.
Ce fait souligne
probablement
l'importance des
entrées financiè-
res de ces péages
dans les caisses
bernoises [et ac-
cessoirement la
possibilité de se
réserver un gain
personnel non-
négligeable.]
D'autre part, la
constatation que
le maître des
péages bernois
résidait à Morges
indique que le
flux des marchan-
dises était très
important dans
notre ville.*